

ATELIERS EMPLOYEURS / MANAGERS / RÉFÉRENTS / MEMBRES CSE

ATL05 – Intégrer les RPS dans le DUERP d'une PME



Contexte

Troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Voici quelques-uns des symptômes qui peuvent être liés à des risques psychosociaux (RPS). Le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Indépendamment de leurs effets sur la santé des individus, les risques psychosociaux ont un impact sur le fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail...). Il est possible de les prévenir avant qu'ils apparaissent.

Objectifs pédagogiques

Savoir utiliser l'outil « Faire le point » et grâce à son questionnaire collectif :

- **S'interroger** sur la présence de RPS dans l'entreprise
- **Obtenir** les clés de compréhension et des pistes d'actions pour les prévenir
- **Aider** à l'intégration des RPS dans le DUERP

Prérequis

Pour suivre cet atelier, l'entreprise doit avoir formalisé ou amorcé une démarche d'évaluation des risques professionnels (DUERP). A défaut, vous pouvez bénéficier des accompagnements [ACC01](#), [ACC02](#).

À l'issue de cet atelier, nous pouvons vous accompagner à l'évaluation et à la prévention des risques psychosociaux ([ACC09](#)).



Informations : 04 92 90 95 15

Inscription : prevention@ametra06.org



Coût

Prestation comprise dans la cotisation dans la limite d'1 action de prévention primaire tous les 4 ans pour l'adhérent / Offre complémentaire sur devis au-delà



Durée

1h30



Lieu

Sur le site de l'entreprise en session intra-entreprise ou dans les locaux de l'AMETRA06 en session multi-entreprises par effectif de 10 personnes



Publics concernés

Chefs d'entreprise, managers, préventeurs, membres de CSE volontaires

Contenus

- Rappel réglementaire
- Facteurs de risques, enjeux et leviers
- Démarche globale de prévention des RPS
- Présentation de l'outil « Faire le point » et modalités d'utilisation